

Projet Pedagogique Secteur Jeunes

12 17 ans (ou scolarises en Collège)



Pendant les vacances, mets du Pep's dans ta journée !!!

Adresse administrative :

« Secteur Jeunes »

Communauté de Communes Région d'Orgelet

4 chemin du quart

39270 ORGELET

03 84 25 41 13

cej@ccorgelet.com



Date de rédaction : Octobre 2016

Un secteur jeunes pourquoi ?

Un diagnostic de territoire précédemment commandité par la communauté de Communes de la Région d'Orgelet a fait apparaître qu'il manquait une offre de service pour les jeunes. A la suite de ce constat, les élus du conseil Communautaire de la CCRO ont décidé de mettre en place pour l'année scolaire 2016/2017 une offre d'animation durant les vacances scolaires pour les jeunes de plus de 12 ans.

Soucieux d'offrir une proposition d'animation de qualité et de profiter du climat de confiance qui s'est instauré entre les enfants qui fréquentaient l'ALSH et les animateurs, ils ont confié le développement de ce nouveau service au coordinateur enfance / Jeunesse.

1 / Structure / Public

Le service d'accueil pour les ados étant dans sa première année de fonctionnement, il a été décidé que nous réaliserions l'accueil dans des salles mises à dispositions de manière ponctuelle par la Communauté de Communes. Pour l'instant nous disposons de 3 lieux d'accueil possible :

Salle Marie Candide Buffet mis à disposition par la Mairie d'Orgelet. Elle est un lieu spacieux et pratique pour

accueillir les jeunes. Elle dispose de sanitaires et elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.
Salle polyvalente : Salle multisports, elle permet de réaliser toutes sortes d'activités sportives, mis à disposition par la mairie en fonction des disponibilités.

Accueil de loisirs d'Orgelet : en l'absence des enfants du centre, elle semble être la salle la plus fonctionnelle pour réaliser des activités cuisines, temps de repas, bricolage ou veillée.

Le public accueilli est composé de jeunes résidants sur la communauté de communes en majorité âgés de 12 à 17 ans ou plus jeunes scolarisés en Collège. Pour l'instant, l'effectif maximum du nombre maximum de jeunes accueillis par jour a été fixé à 24 jeunes.

2/ L'équipe Pédagogique

Composition de l'équipe

Elle est composée d'un responsable et d'un animateur diplômé. En plus de cette équipe, la présence du coordinateur enfance jeunesse sera régulière. Le responsable est âgé de plus de 21 ans et bénéficie d'une dérogation par la DDCSPP en attente de son entrée en formation BAFD cette année.

Des animateurs supplémentaires pourront être embauchés ponctuellement en fonction des effectifs pour chaque période de vacances.

Rôles de l'équipe d'animation :

Le coordinateur enfance Jeunesse à en charge :

🐟 L'organisation et la mise en œuvre de la politique enfance, jeunesse décidée par les élus de la Communauté de Communes Région d'Orgelet, assistance et conseil technique aux élus.

🐟 Le recrutement de l'équipe d'animation pour les périodes d'ouvertures

🐟 La réalisation des plannings des animateurs intervenants sur la structure

🐟 Le développement des partenariats avec les structures ou partenaires locaux

🐟 La participation et l'aide du responsable secteur jeunes pour la programmation des actions et activités proposées aux jeunes.

🐟 Contrôle de la gestion administrative et budgétaire du secteur jeunes, élaboration du budget prévisionnel avec le responsable du secteur jeunes.

🐟 Valorisation des actions menées par la section jeunesse.

Le (La) Responsable du secteur Jeunes à en charge :

🐟 L'écriture avec son équipe d'animation et le coordinateur du projet pédagogique de la structure conformément au projet éducatif de la CCRO.

🐟 Le respect de la mise en œuvre du projet pédagogique par son équipe d'animation.

🐟 L'animation des jeunes et l'encadrement de l'équipe d'animation

🐟 L'organisation interne : appel et pointage, détailler les fiches sanitaires pour un meilleur suivi, la gestion des animateurs...

🐟 L'organisation logistique des activités et actions menées tout en veillant au respect du budget.

🐟 Le rangement, la saisie des inscriptions, création des plaquettes de communication.

🐟 La facturation des séjours après les périodes de vacances

🐟 Les relations avec les familles et les jeunes

🐟 La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires

🐟 La sécurité physique et affective des enfants dans sa structure

Les animateurs ont en charge :

🐟 L'animation des différents moments de la journée : activités variées en fonction du programme établi

🐟 L'accueil et l'écoute des jeunes et des familles

🐟 Le respect des normes de sécurité durant tous les temps d'encadrement.

🐟 La préparation des activités, leur mise en place et le rangement. Ils peuvent être amenés en dans certains cas à nettoyer les salles qu'ils ont utilisées.

🐟 Le respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie

🐟 La mise en œuvre du projet pédagogique

Participation aux réunions de préparation, de concertation et de bilan.

Les objectifs de l'équipe d'animation :

A/ permettre et favoriser la participation du jeune à la vie du territoire.

L'équipe d'animation et les jeunes veilleront à valoriser les actions du secteur jeunes et multiplieront les rencontres avec les associations locales (sportives, culturelles etc...). L'équipe d'animation devra porter une attention particulière et encourager les jeunes à s'investir de plus en plus dans l'organisation de fêtes locales. Ils pourront également développer des partenariats avec les autres structures existantes sur le territoire (ALSH, Foyer logement, Médiathèque) ou avec les autres structures d'accueil jeunes des alentours. De ceci pourra naître un tissu solidaire qui favorisera et officialisera la parole des jeunes.

B/ Etre une équipe responsable, dynamique et inventive.

Pour cela, l'équipe devra :

- Assurer la sécurité physique et affective des jeunes qui leur est confiée.
- Mener des activités originales et innovantes.
- Proposer des animations diversifiées permettant à chacun de trouver des intérêts dans la fréquentation du secteur jeunes (Activités culturelles, sportives, de réflexion, théâtrales, cuisine, ludiques...). Elle devra porter une attention particulière sur le fait que les jeunes qui fréquentent la structure peuvent aussi bien être des filles que des garçons.

Les activités devront faire l'objet d'une préparation matérielle et technique, l'équipe réfléchira à la valorisation de ces dernières. Valorisation : Presse locale, manifestation locales, invitations d'élus à l'occasion de certains temps forts.

C/ Assurer une cohérence d'équipe à l'action entreprise

- Une réunion de préparation avant chaque période de vacances permettra de construire ensemble le programme d'animation proposé pour la période de vacances. Un travail préparatoire aura pu être réalisé par le responsable du secteur jeunes et le coordinateur Enfance / Jeunesse.
- Des temps de concertation d'équipe auront lieu au cours du séjour afin d'échanger, évaluer et réajuster le programme, règle de vie, organisation générale...pour en tirer des enseignements pour les périodes de vacances suivantes.

3/Objectifs vis-à-vis des jeunes

A/ Répondre au mieux aux besoins individuel des jeunes

- Respecter les besoins vitaux des jeunes (manger, boire, dormir...)
- Prendre en compte les besoins liés à la vie sociale (communiquer, s'exprimer, être écouté, se référer à un adulte....)

- Permettre au jeune d'être actif mais aussi de ne rien faire, de faire des choses avec l'adulte mais aussi sans l'adulte.
- Permettre au jeune d'être au calme mais aussi de pouvoir se dépenser, de s'isoler mais aussi d'être avec les autres.
- Permettre au jeune d'évoluer dans le cadre des activités aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, tant dans l'environnement local qu'extérieur au territoire.

- Mise en place d'un temps d'accueil/activité libre quotidien avant et après les animations.
- Ouverture de la structure plutôt ciblée sur les après-midi afin de pouvoir respecter le rythme des jeunes.
- Programmation d'activités extérieures au territoire
- Temps de goûter avec les jeunes

B/ Favoriser la vie de groupe et le vivre ensemble

Age accueilli

- Mise en place charte règle de vie pour le secteur jeune (fonctionnement, droit et devoir de chacun...)
- Partager des moments forts à travers la proposition d'animations fédératrices pour le groupe (boum, jeux ou tournoi en groupe, activités à sensation, sortie à l'extérieur du territoire)
- Donner la possibilité aux jeunes d'échanger avec les autres et l'équipe d'animation sur leur vécu dans la

structure

- Temps d'échange quotidien avec les animateur sur le ressenti de la journée et mise en place d'outils bilan afin que chacun puisse s'exprimer individuellement (programme évalué par smiley, les murs ont des oreilles....)
- Programmation d'animations
- Proposition chaque été d'un séjour d'une semaine en camping ou structure d'hébergement
- Possibilité de repas sur certaines journées qui favorisent les échanges.

C/ Impliquer les jeunes dans la vie du territoire et être acteurs de la vie locale

- Favoriser l'implication des jeunes dans les manifestations locales
- Développer des partenariats avec les structures existantes du territoire ou associations locales
- Mise en place de journée ou demi-journée d'animation avec d'autres structures accueil jeunes
- Donner la possibilité aux jeunes de créer, organiser une journée d'animation à l'accueil de loisirs.
- Prévoir dans la programmation des activités menées par ou avec les associations locales (ping-pong, tir à l'arc, activités nautiques, foot, basket ...)
- S'impliquer, en fonction des opportunités, dans les manifestations organisées sur le territoire

D/ Proposer aux jeunes une offre d'activités diversifiées, correspondante aux envies de chacun.

- Proposer des activités qu'ils aiment pratiquer (foot, danse, basket....)
- Faire découvrir aux jeunes des activités qu'ils ne pratiquent pas habituellement (quelles soient sportives, culturelles, culinaires etc...)
- Programmer une veillée par période de vacances (Jeux de groupe, veillée cinéma, sortie culturelle ou sportive
- Organisation de sorties à la journée avec une thématique dominante (sportive, culturelle, loisirs...)
- Valorisation des savoirs faire des animateurs en proposant des activités dans lesquelles ils possèdent de compétences spécifiques (animation nature, cirque, basket ou sport collectifs....)

Outil pour les animateurs sur la ligne de conduite à tenir avec les jeunes accueillis (extrait du site internet : <http://www.servicejeunesse.asso.fr>)

L'enfant de 12 à 17 – Dans les Accueils Collectifs de Mineurs :		
Le contexte - Les locaux	L'équipe	Les parents
<p><u>Accompagnement de l'enfant au moment de la séparation :</u></p> <p>Plus aucun accompagnement n'est nécessaire à cet âge où en général les préados souhaitent que les parents ne les déposent pas à la porte du centre.</p> <p><u>Accueil :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre l'endroit agréable pour des préados. C'est-à-dire laisser un espace d'expression, de personnalisation par le groupe. • Avec les parents, prévoir une journée portes ouvertes où les parents sont conviés à visiter les structures mais sans interférer dans l'espace des préados. <p><u>Sécurité :</u></p>	<p><u>Personnalisation de l'accueil :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un temps de parole sur la journée précédente et sur les envies de la journée en cours. Un temps de médiation peut être nécessaire. • Mettre en place la totalité de la charte de la vie en collectivité. • <u>Mettre en place des règles fixes :</u> • A partir de telle heure, on arrête et on range. • On ne s'absente pas sans prévenir un adulte, <p><u>Prise en charge des cas particuliers :</u> idem</p> <p><u>Faire circuler l'information :</u> idem</p> <p><u>Personnalisation des retours :</u> idem +</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel les consignes de sécurité lorsqu'on se balade seul sur la route ou à vélo avant le départ. • Rappel des consignes pour la journée du lendemain. 	<p><u>Personnalisation de l'accueil :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter aux parents les premiers jours. • Un planning sera affiché près du lieu d'accueil. Il peut-être réalisé par les jeunes. • Donner des repères de temps aux parents. (Départ avancés et retour retardés, par exemple). • <u>Personnalisation des retours :</u> • Donner des informations sur la journée ou le séjour du jeune • Rappel sur la journée du lendemain.

<ul style="list-style-type: none"> • Rester vigilant quant à la décoration de la salle par les adolescents pour laisser un accès libre vers les issues de secours et tous les organes de sécurité des locaux (escalier, porte, extincteurs...) • Encourager l'autonomie avec raison. 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Partage des tâches :</u> • Rare sont les parents à accueillir, plutôt le soir, ils souhaitent généralement juste savoir si tout va bien (comportements, investissement dans le groupe...) • Il faut contrôler les départs avec les adultes et ceux qui sont autorisés à partir seuls. • Investir les jeunes dans le rangement et le partage des tâches 	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer le jeune dans vos discussions avec ses parents (s'il est présent. Ne pas parler de lui comme s'il n'était pas là.
--	---	---



Mes enfants veulent aller au secteur jeunes...comment ça marche ?

Les modalités d'inscriptions

Les jeunes qui fréquenteront le secteur jeunes seront âgés de 12 à 17 ans ou scolarisés en collège (-12 ans). Ils pourront également être extérieurs au territoire de la CCRO. Pour ces jeunes des dispositions particulières ont été prises en terme tarifaire (voir paragraphe tarif)

Documents nécessaires à l'inscription

Les documents obligatoires à fournir pour l'inscription d'un jeune dans notre structure sont les suivants :

- ⇒ Fiche sanitaire de liaison et de renseignements. (+ photocopie des vaccinations du carnet de santé)
- ⇒ Fiche d'inscription
- ⇒ Avis d'imposition du foyer
- ⇒ Attestation d'assurance extrascolaire, responsabilité civile.

Une plaquette d'inscriptions est éditée, distribuée au collège d'orgelet et par mail ou par courrier pour tous les jeunes dont nous avons récupéré l'adresse mail ou postale. Les jeunes doivent ensuite retourner la partie inscription du document à la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet avant la date de clôture. Après cette date il reste des possibilités d'inscriptions mais il est possible que des journées soient complètes ou limitées, les responsables devant sur les sorties confirmer mode de transport et nombre de réservations plusieurs jours avant.

Horaires d'ouverture

Le secteur ados ouvrira prioritairement en demi-journée. Des journées d'ouverture seront organisées ponctuellement (en général une fois par semaine). Une demi-journée avec veillée sera mise en place au moins une fois par période de vacances.

	<u>Pour les demi-journées</u>	<u>Journées</u>	<u>Demi-journée/veillée</u>
Temps d'accueil libre	13h00 à 14h15	9h00/9h45	13h00 à 14h15
Animations (présence obligatoire)	14h15 à 17h00	9h45 à 17h00	14h15 à 22h00
Temps de départ libre	17h00 à 18h30	17h00 à 18h30	22h00 à 23h

Sorties : Pour les sorties, les horaires peuvent être modifiés. Ils font l'objet d'une information

particulière sur la plaquette d'inscription des vacances concernées. En fonction de l'activité et des réservations de transports, les places peuvent être limitées. En cas d'effectif trop important, le responsable de l'accueil peut décider de privilégier le départ en sortie pour des jeunes fréquentant le secteur jeunes plusieurs jours durant la période de vacances.

Veillée : Fin de veillée à 23h. Temps de départ de 22h00 à 23h. **Présence obligatoire des parents pour récupérer le jeune sur le lieu de l'activité.**

Tarifs :

Ils sont définis par délibération du conseil communautaire.

Ils sont calculés en fonction des revenus des familles en prenant le revenu fiscal du foyer.

Type d'accueil	Prix par jeune calculé par foyer selon avis d'imposition			
	Moins de 1500€	De 1501€ à 2500 €	De 2501 € à 3500€	3501€ et plus
Demi-journée sans repas (matin ou après midi)	1 €	2 €	3 €	4 €
Journée	2 €	4 €	6 €	8 €
Supplément				
Repas				4€
Activités spécifiques (cinéma, sorties extérieur, intervenants, spectacles...)	5€,10€,15€,20€ selon l'activité			
Enfants extérieur CCRO	Plus 1€50 par séquence d'accueil			